

Publié le 30/09/2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
18.09.2026

Date d'affichage

...

Nombre de conseillers :

En exercice	44
Présents	31
Titulaires	30
Suppléants	1
Pouvoirs	6

Votants 37

Quorum 23

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Moulton-Chicheboville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Michel LAINE, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Laurence MAUREY, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOURET), Jean-Christophe CARON, Philippe PIARD, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Maria MONTERO, Yves LEBOURGEOIS, Angélique LEMIERE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Joël DUGUEY, Patricia LECOMTE, Claude FOUCHER, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), Adrien LECERF (pouvoir à Richard MARTIN), Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Claude FOUCHER), Magali LONCLE (pouvoir à Nathaly MONROCQ), Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Aurélie SIMON (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Florence GUERIN, Thomas LEROY, Guillaume LECOEUR, Christian CALLEJAS, Cédric GABRIEL, Céline VITCHEN, Christophe SCHACHER.

Secrétaire de séance : Pascal LEROY

Délibération n° 2026/126

Objet : TOURISME ET RAYONNEMENT CULTUREL – Demande de subvention pour l'entretien des circuits labellisés

Dans le cadre de sa politique de valorisation des itinéraires de randonnée, la Communauté de communes Val ès dunes réalise des travaux d'entretien de deux circuits labellisés « Qualité Calvados » :

- Le circuit des Marais protégés (Moulton-Chicheboville, Bellengreville et Vimont) d'une longueur de 9,3 km ;
- Le circuit des Coteaux de la Muance (Argences et Moulton-Chicheboville) d'une longueur de 9 km.

Ces travaux ont pour objectif de garantir la qualité, la sécurité et l'attractivité de ces itinéraires, inscrits dans l'offre touristique et de loisirs du territoire. Ils consistent en des opérations d'entretien permettant de maintenir les chemins en bon état d'usage et de préserver leur accessibilité pour les usagers.

Le coût total de l'entretien annuel s'élève à 24 113 € HT/TTC. La Communauté de communes sollicite le soutien du Département du Calvados au titre du dispositif d'aide à l'entretien des circuits labellisés « Qualité Calvados », pour un montant de 7 320 €, correspondant à un forfait de 400 € par kilomètre de circuit entretenu. Le solde de

l'opération, soit 16 793 €, sera financé sur les fonds propres de la collectivité.

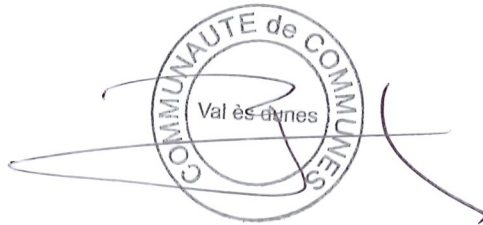
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Sollicite une subvention auprès du département au titre du dispositif d'aide à l'entretien des circuits labellisés « Qualité Calvados » ;

↳ Sollicite toutes autres subventions éligibles.

Pour extrait conforme,

Le Président
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr